

Groupe ALCOM
Société par actions simplifiée au capital de 1 385 440 euros
Siège social : lotissement Les mercières, 19 rue des vignes, 10410 VILLECHETIF
829 024 660 RCS TROYES

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 30 MAI 2025**

L'an deux mille vingt-cinq,
Le 30 mai,
A 11 heures 00,

Les associés de la Société groupe ALCOM se sont réunis en Assemblée Générale, par un moyen de télécommunication, sur convocation faite conformément aux dispositions statutaires.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence.

L'Assemblée est présidée par la société GAUTIER INVESTISSEMENTS PRIVÉS, en sa qualité de Présidente de la Société, elle-même représentée par Monsieur Fabrice GAUTIER.

Monsieur Fabrice GAUTIER est désigné secrétaire.

La société S.A.E.C. LALANDE ET ASSOCIES, Commissaire aux Comptes titulaire de la Société, régulièrement convoquée, est absente.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 106.405 actions sur les 138.544 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

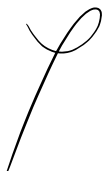
Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- Les justificatifs des convocations régulières des associés,
- L'avis de réception et une copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- La feuille de présence et la liste des associés,
- Les pouvoirs des associés représentés par des mandataires,
- Un exemplaire des statuts de la Société,
- Le rapport du Président,
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :



ORDRE DU JOUR

- Modification de la date de clôture de l'exercice social,
- Procuration pour l'accomplissement des formalités

Une discussion s'instaure :

Monsieur GAUTIER es qualité expose les raisons liées à la modification de la date de clôture et notamment celle liées à la trimestrialité qui permet des arrêtés de comptes plus faciles et cohérents.

Monsieur DUFRESNE fait observer une communication tardive du rapport du Président.

Il doit à ce stade être rappelé les dispositions de l'article 29 des statuts desquelles il résulte que le rapport du Président est transmis à la demande des associés.

Cette demande a été formulée le 27 mai 2025 et le rapport communiqué le 30 mai 2025 sachant que le 29 mai 2025 était férié.

Nonobstant les dispositions statutaires, Monsieur DUFRESNE indique que le délai de transmission de l'ensemble de la documentation lui permettant de se forger un avis éclairer est trop court.

Puis plus personne ne demandant la parole les résolutions sont mises au vote

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, décide de modifier pour l'exercice en cours, la date de clôture de l'exercice social initialement fixée 31 mai 2025, et de la reporter au 30 juin 2025 et de modifier l'article 30 des statuts de la façon suivante :

« ARTICLE 30 - EXERCICE SOCIAL

Chaque exercice social a une durée d'une année, qui commence le 1^{er} juillet et finit le 30 juin »

Cette résolution est adoptée à la majorité des deux tiers des actions

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

La société GAUTIER INVESTISSEMENTS PRIVES
Représentée par Monsieur Fabrice GAUTIER



Le Président